

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2019

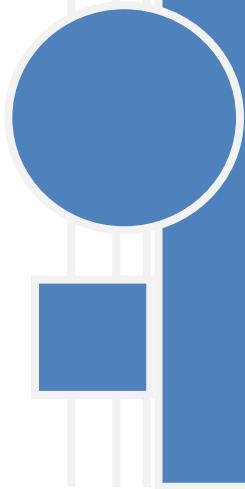
Préambule :

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, créée le 1^{er} janvier 2017, et issue de la fusion de la CCHL et de la CCCL, exerce la compétence assainissement collectif par transfert pour les 10 communes de l'ex CCHL.

Le transfert de la compétence assainissement de l'ensemble des communes du territoire sera effectif au 01/01/2020.



Travaux construction station d'épuration de Duerne





Bassin de stockage réalisé-St Martin en Haut

Ce rapport est présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des Collectivités territoriales. Ce rapport doit être soumis, pour approbation, au Conseil Communautaire.

Le maire de chacune des Communes (secteur sud) membres de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais devra ensuite présenter ce rapport annuel à son conseil municipal, pour information seulement, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit pour celui de l'année 2019, avant le 31 Décembre 2020.

Année 2019

1- Caractéristiques techniques du service

1.1 Mode de gestion

Le service public de l'assainissement collectif est géré en délégation de service public depuis le 01/07/2012 pour les communes de l'ex Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais. La gestion est assurée par Lyonnaise des eaux, devenue en mars 2015 Suez environnement, pour une durée de 10 ans. Le contrat concerne l'exploitation des réseaux d'eaux usées, réseaux unitaires ainsi que des ouvrages de traitement et le contrôle des branchements à la demande de la collectivité.

Un nouvel avenant a été passé le 17 décembre 2019 pour prendre en compte :

- l'intégration de nouveaux ouvrages à exploiter : nouvelle station de Thibert, bassin d'orage, préleveur le tout à St Martin en Haut, nouvelle station de Duerne à compter de février 2020
- la mise en œuvre de l'arrêté du 21 juillet 2015 imposant de nouvelles obligations aux collectivités :
 - o Rédaction des cahiers de vie
 - o Réalisation d'une étude complète pour la mise en place du diagnostic permanent
 - o Maintenance des points de mesure, analyse et exploitation des données dans le cadre du diagnostic permanent à compter de 01/2021

1.2 Territoire desservi

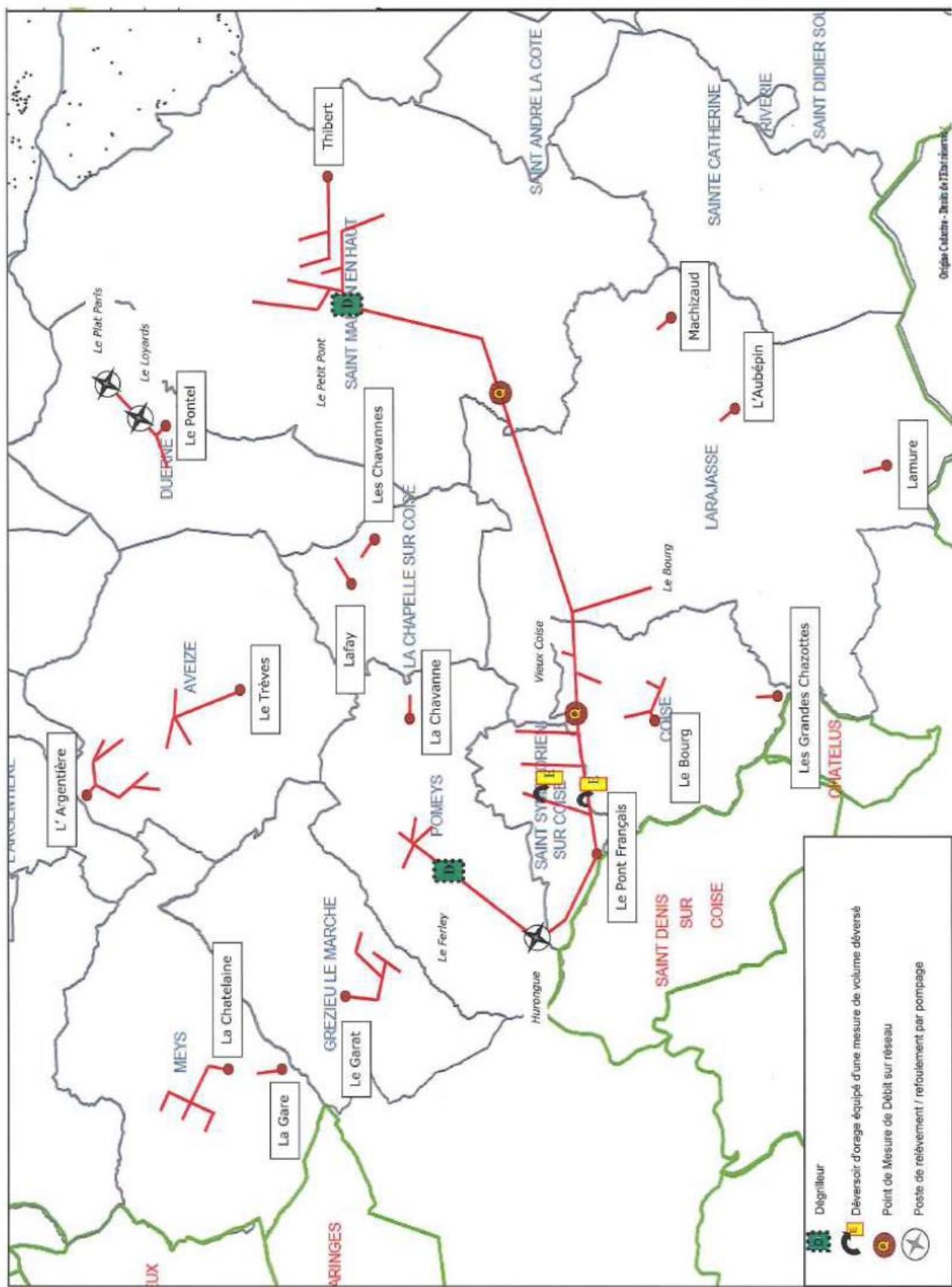
Les 10 communes du secteur sud de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais sont desservies par l'assainissement collectif pour tous les principaux secteurs agglomérés.

La station d'épuration de St Symphorien sur Coise est la plus importante. Elle traite :

- les effluents de l'ensemble de la commune
- les effluents du bourg de Pomeys par l'intermédiaire d'une canalisation transitant par Hurongues et ceux des lotissements du château, du Plomb raccordés directement sur le réseau de St Symphorien
- les effluents de la partie ouest du bourg de St Martin en Haut par l'intermédiaire d'une canalisation de transport qui part depuis l'ancienne station du Petit pont en suivant le Potensinet, puis la Coise à partir du Nézel jusqu'à l'entrée de Saint Symphorien sur Coise en aval du Moulin-Fulchiron.
- les effluents du village de Coise (versant nord) raccordés par un réseau, mis en service en juin 2008, qui se déverse dans la canalisation de transit venant de St Martin en Haut et ceux du hameau de l'Ancien Coise qui sont aussi raccordées en aval du Moulin-Fulchiron.
- Les effluents du village de Larajasse sont raccordés par un réseau mis en service en juin 2008 qui se déverse au niveau de Pont Colas dans la canalisation de transit venant de St Martin en Haut.

Les autres ouvrages de traitement situés sur l'ensemble du territoire communautaire desservent des secteurs plus restreints et sont schématisés ci-dessous.

Schéma du Réseau :



1.3 Nombre d'habitants desservis et nombre d'abonnés

La population telle qu'elle ressort du dernier recensement, les éléments de facturation et de connaissance des systèmes d'assainissement nous permettent de décompter les valeurs suivantes :

Statistiques clients				
Type	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Abonnés assainissement collectif	5321	5423	5492	+1.26 %

Clients par communes					
Communes	Nbre d'habitants	Nbre d'abonnés asst collectif	Nbre de clients Eau	Population estimée raccordée	% de la population desservi par l'assainissement collectif
Aveize	1 152	261	399	754	65.4%
Coise	784	230	325	533	68.0%
Duerne	845	233	331	595	70.4%
Grézieu le Marché	832	239	393	506	60.8%
La Chapelle sur Coise	609	138	220	382	62.7%
Larajasse	1 885	475	782	1 116	59.2%
Meys	862	200	372	452	52.4%
Pomeys	1 167	331	476	807	69.2%
St Martin en Haut	4054	1 386	1818	3 091	76.2%
St Symphorien sur coise	3 776	1 997	2032	3 711	98.3%
Total	15 966	5 490	7148	11946	74.8%

Ainsi, en 2019, sur le territoire de l'ex Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais, nous dénombrons 5 490 abonnés à l'assainissement présents au 31 décembre (dont 9 entreprises industrielles importantes ayant conventionné pour le déversement des eaux usées).

Le nombre d'habitants desservis par l'assainissement collectif est de 11 946 soit environ 74.8 % de la population totale.

Il est à souligner que pour la commune de St Symphorien, le taux de la population desservie par l'assainissement collectif s'élève à 98.3%. C'est à Meys que le % de population desservie par rapport à la population totale est le plus faible (52.4 %).

1.5 Nombre d'industriels raccordés

5 Entreprises sur la commune de St Symphorien

- Aoste (appelé communément Cochonou),
- France Salaison, (convention renouvelée en 2019)
- Val de Lyon, (convention renouvelée en 2019)
- Chillet, (convention renouvelée en 2019)
- Fromagerie du Lyonnais, (convention renouvelée en 2019)

2 entreprises sur la commune de Grézieu le Marché

- Montserret
- Targe

1 entreprise sur la commune de Duerne

- Lyonnaise de salaison, convention renouvelée en 2019

Le Centre Médical de l'Argentière sur la commune d'Aveize, renouvellement de la convention en 2019.

1.6 Linéaire de réseaux sur la communauté de communes

Le linéaire de réseau représente au total 195 kms, essentiellement de type gravitaire. Il se répartit entre les communes selon le tableau suivant :

Communauté de Communes les Monts du Lyonnais - Répartition de la longueur du réseau par nature					
Communes	Séparatif eaux usées	Séparatif eaux pluviales	Unitaire	Refoulement	Total (ml)
Aveize	7 399.10	3 058	919.8	0	11 376.90
Coise	7 122.30	1 586	4 820.6	0	13 528.90
Duerne	1 784.30	3 184	2 686.50	898.60	8 553.40
Grézieu le Marché	2 726.00	5 164	3 326.60	383.40	11 600.00
La Chapelle sur Coise	2 749.20	2 257	515.50	0	5 521.70
Larajasse	13 389.7	3 338	5 250.90	314.80	22 293.40
Meys	6 991.10	5 229	0	0	12 220.10
Pomeys	7 320.10	3 976	4 146.60	224.6	15 667.30
St Martin en Haut	14 894.80	10 579	16 451.60	581.9	42 507.30
St Symphorien sur coise	12 116.40	16 640	23 889.40	25.3	52 671.10
Total	76 493.00	55 011	62 007.50	2 428.60	195 940.10
%	39.04 %	28.08 %	31.65 %	1.23%	100%

Répartition de la longueur du réseau par type (ml)		
Gravitaire	Refoulement	Total
193 511.50	2 428,60	195 940.10

Les accessoires de réseaux permettent soit d'accéder au réseau pour réaliser les inspections de suivi et l'exploitation, soit de permettre un bon fonctionnement de celui-ci. Ils sont indispensables et représentent également un patrimoine important à surveiller et à entretenir. A noter 3 déversoirs d'orage ont une charge > 120 kgDBO5/j et à ce titre sont équipés d'un dispositif d'auto surveillance en application de la réglementation.

CC des Monts du Lyonnais – Accessoires de réseau			
Communes	Regards	Avaloirs	Déversoirs d'orage
Aveize	202	?	4
Coise	290	18	5
Duerne	130	23	3
Grézieu le Marché	173	8	4
La Chapelle sur Coise	91	?	0
Larajasse	447	6	3
Meys	185	?	0
Pomeys	257	16	3
St Martin en Haut	750	11	12
St Symphorien sur coise	1121	76	21
Total 10 communes	3 646	158	55

Pas d'avaloir sur les communes d'Aveize, La Chapelle et Meys car sur ce tableau figurent seulement les avaloirs raccordés au réseau d'eaux usées.

1.7 Ouvrages exploités

Les ouvrages exploités comportent 16 stations d'épuration représentant une capacité nominale totale de 24 680 éq/hab et 12 postes de relèvement. La seule station de St Symphorien a une capacité nominale de 18 000 éq/hab.

La station de Duerne est obsolète. Les travaux seront terminés à l'été 2020.

Les autres ouvrages sont pour la plupart beaucoup plus récents et en bon état de fonctionnement.

Parmi les 16 stations :

- 4 sont de type boues activées (St Symphorien sur Coise, Grézieu le Marché, Aveize le Bourg, Duerne),
- 1 de type lit bactérien (La Chapelle sur Coise – Lafay)
- 2 de type lit bactérien avec filtre planté de roseaux (Aveize L'Argentière et St Martin en Ht Thibert),
- 2 lagunes,
- 7 de type filtres plantés de roseaux.

CC des Monts du Lyonnais – Stations d'épuration					
STEP Concernnée	Année de mise en service	capacité nominale (EH)	Constructeur	Type de traitement	Milieu Récepteur
Aveize - L'Argentière	2010	550	SCIRPE	Lit bactérien + filtre planté de roseaux	La Brévenne
Aveize - Le Bourg Le trêve	2001	450	BP2E	Boues activées aération prolongée	Ruisseau La Gimond
Coise - Grande Chazotte	2011	110	EPUR NATURE	Filtre planté de roseaux	Ruisseau Darde de Coise
Coise - Le Bourg	2007	350	REEB/3DTP	filtré planté de roseaux	Ruisseau
Duerne - Le Pontel	1984	1000	Planchet	boues activées	Ruisseau Potensinet
Grézieu - Le Garat	2007	1200	BP2E	boues activées	La Brévenne
La Chapelle s/c - Lafay	1990	250	MSE	lit bactérien faible charge	Ruisseau Manipan
La Chapelle s/c - La Chavanne	2012	250	EPUR NATURE	Lit planté de roseaux	Ruisseau Coiset
Larajasse - L'aubépin	2005	450	SCIRPE	filtré planté de roseaux	Ruisseau puis la Coise
Larajasse - Lamure	1994	150		Lagunage naturel	Ruisseau puis la Coise
Larajasse - Machizaud	2011	70	EPUR NATURE	filtré planté de roseaux	La Coise
Meys - La gare	1978	250		Lagunage naturel	La Brévenne
Meys - La Châtelaine	2003	450	LACASSAGNE/BIOREA	Filtre planté de roseaux	La Brévenne
Pomeys - La Chavanne	2013	150	LESCHEL ET MILLET	filtré planté de roseaux	L'Orzon

St Martin - Thibert	2017	1 000	SUEZ	lit bactérien+ filtres plantés de roseaux	L'Artillat
ST Symphorien s/c - Le pont Français	1989 -->2007	18 000	France Assainissement	boues activées	La Coise

CC des Monts du Lyonnais - Postes de relèvement			
Nom d'usage du site	Commune	Année de mise en service	Débit Nominal (m ³ /h)
PR_Route d'Yzeron (Le Loyard)	Duerne	2005	7
PR_ZA du Plat Paris	Duerne	2003	7
PR_CUMINA 1	Grézieu Le Marché	1995	13
PR_CUMINA 2	Grézieu Le Marché	1995	13
PR_Salle du Cartay	Grézieu Le Marché	2003	19
PR_La Gaïse	Larajasse	2000	7
PR_HURONGUES	Pomeys	2001	20
PR_Les Plaines	Saint Martin en Haut	1996	7
PR_Les Rivoires	Saint Martin en Haut	1986	75
PR_Rochefort 1	Saint Martin en Haut	2009	7
PR_Rochefort 2 Cathédrale	Saint Martin en Haut	2009	7
PR_Tanneries	St Symphorien sur Coise	2012	25

1.8 Boues et filière d'évacuation

Pour un certain nombre d'ouvrages de traitement il n'y a pas eu d'évacuation des boues en 2019 en raison des systèmes de traitements épuratoires de type filtre plantés de roseaux ou lagunage naturel.

Pour les autres sites, les quantités produites et les filières d'évacuation sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

CC des Monts du Lyonnais - Production de boues

STEP Concernée	Destination	2018 T MS/an	2019 T MS/an	observations
Aveize - Le Bourg Le trêve (Boues activées aération prolongée)	Epannage agricole	16.9	15.2	
Duerne - Le pontel (boues activées)	Compostage	2	1.15	
Grézieu - Le Garat (boues activées)	Boues liquides en épandage agricole	8.6	13.2	
La Chapelle s/c - Lafay (lit bactérien faible charge)	Compostage	1.2	1.2	
St Martin - Le Thibert	Step d'Amplepuis pour compostage	0	0	Plus d'évacuation de boues
ST Symphorien s/c - Le pont Français (boues activées)	Compostage	180.1	171.8	Etude de faisabilité d'épandage agricole, réalisées par le gestionnaire, sans suite.

1.9 Volumes traités et volumes facturés

Pour l'ensemble des 10 communes, les volumes facturés sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Communes	m ³ facturés en 2018	m ³ facturés en 2019	variation en m3	variation en %
Aveize	34 744	34 787	43	0.1 %
Coise	15 267	15 811	544	3.6 %
Duerne	21 594	21 943	491	1.6 %
Grézieu le Marché	18 551	20 837	2 286	12.3 %
La Chapelle sur Coise	12 744	12 617	-127	-1 %
Larajasse	34 289	34 474	185	0.5 %
Meys	17 132	18 108	976	5.7 %
Pomeys	40 583	39 057	-1 526	-3.8 %
St Martin en Haut	108 556	114 966	6 410	5.9 %
St Symphorien sur coise	351 489	350 573	-916	-0.3 %
Total CCHL	654 949	663 176	8 227	1.25 %

Nous constatons une hausse générale des volumes facturés par rapport à 2018 de 1.25%.

Les volumes épurés sur la STEP de St Symphorien sur Coise apparaissent en baisse et représentent 693 091 m³ en 2019 (831 217 m³ en 2018 soit une baisse de 16.6%). Le débit moyen journalier est de 2 651 m³/j pour un nominal de 3 600 m³/j.

Cette baisse s'explique par 2 éléments :

- Un incident a mis hors service le débitmètre d'entrée, donc une partie des volumes entrants n'a pas été comptabilisée en 2019
- les débits entrants à la station sont influencés par la pluviométrie plus faible en 2019 .

Le débit moyen A2+A3 (assimilable au temps sec) reçu à la station est de 2 651 m³/j soit 74% de sa capacité hydraulique. Celle-ci a été dépassée pendant 18% du temps.

Ces surcharges hydrauliques liées à la présence d'eaux claires parasites ont entraîné des déversements en tête sur 53 jours.

La nécessité d'engager des travaux demeure pour réduire les eaux claires parasites.

2- Tarification et recettes

Depuis la signature d'un contrat de délégation de service au 1^{er} juillet 2012, la part du délégataire se rajoute pour toutes les communes.

Depuis 2015, le prix de l'assainissement est identique pour les 10 communes.

2.1 Modalités de tarification

La tarification pratiquée est conforme à la loi sur l'eau du 4 janvier 1992.

Elle comporte un abonnement et une part variable assujettie à la consommation réelle d'eau consommée par les ménages sur le réseau d'eau potable. Ces volumes sont augmentés pour les abonnés disposant d'une ressource propre en eau et ce, dans la limite d'une consommation cumulée de 25 m³ par personne et par an (part réseau + part de la ressource propre).

Pour les industriels raccordés, un coefficient de pollution est appliqué à la consommation d'eau potable.

Le délégataire facture l'ensemble du coût du service : la part du « fermier » qui rémunère le service du délégataire et la part de la collectivité qui est reversée à la communauté de communes pour lui permettre de faire face à ses charges d'investissement .

2.2 Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Cette participation, qui remplace le droit de branchement suite à la réforme de la fiscalité de l'urbanisme, est facturée aux nouveaux raccordés directement par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. La délibération du Conseil Communautaire dans sa séance du 19 décembre 2017 fixe le montant de cette participation à 1 200 € pour chaque bâti raccordé, dans la continuité des prix pratiqués avant la fusion.

2.3 Prix de l'assainissement

Le montant de la redevance est identique dans toutes les communes et s'établit ainsi :

Territoire Monts du Lyonnais	Tarifs au 31/12/2018	Tarifs au 31/12/2019
Part fixe annuelle (€)	42.51	42.93
Part variable (€/m ³)	0.66	0.67
Part fixe délégataire (€)	33.5	34.5
Part variable délégataire (€/m ³)	0.6421	0.6614

2.4 Facturation

Depuis le 1er janvier 2015, la facture établie pour une consommation standard de 120 m³ par an est identique dans chacune des communes.

Territoire Monts du Lyonnais	Tarifs au 31/12/2018	Tarifs au 31/12/2019
Coût consommation 120m ³	232.26 €	237.20€

Le prix de l'assainissement HT ramené au m³ et non inclus les redevances Agence de l'eau s'élève donc à 1,97 €/m³ pour 2019.

L'exploitation du service a généré une recette de :
662 781 euros pour la collectivité et 664 170 euros pour l'exploitant.

3- Indicateurs de performances

3.1 Taux de desserte des réseaux

Sur le territoire sud des Monts du Lyonnais, le taux de desserte des réseaux s'élève à 74.8 % soit 11 946 personnes raccordées pour une population totale de 15 966 habitants.

3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

L'indice de connaissance reste perfectible pour ce qui concerne les réseaux.
La connaissance des autres ouvrages est bonne.
L'indice de connaissance des réseaux est estimé à 38/100 selon décret 2012-97.

Dans le cadre de l'avenant au contrat de DSP « construire sans détruire », cette connaissance devrait s'améliorer avec les obligations d'établissement de plans de récolement de classe A, dans le cadre de travaux de branchements neufs, ou de renouvellement de réseaux.

3.3 Conformité de la collecte des effluents

Seul le système d'assainissement de St Symphorien sur Coise est concerné. Pour 2019, la conformité en collecte en référence à la directive ERU nous a été annoncée par les services de la police de l'eau.

3.4 Conformité des équipements et des ouvrages d'épuration

Selon les capacités des ouvrages et leur importance, le nombre de bilans 24 h à réaliser varie de 1 par an à 1 par mois. Pour les ouvrages inférieurs à 200 EH, il n'y a pas d'obligation de réaliser un bilan 24h.

La conformité en équipement, en traitement et performances de l'installation est évaluée par les services de l'Etat en fonction des résultats de ces bilans règlementaires.

Pour l'année 2019, nous avons reçu les courriers de conformité. Sur 15 conformités 10 sont conformes, 4 non conformes aux prescriptions locales et 1 non conforme (Duerne). Des actions seront mises en place pour répondre aux exigences de l'Etat.

3.5 Taux de boues évacuées vers des filières conformes

La totalité des boues produites a été évacuée vers des filières conformes, variables selon les ouvrages et les opportunités : compostage, épandage agricole, incinération. Il est à noter qu'un certain nombre d'ouvrages ne nécessitent pas d'évacuation annuelle du fait de leur système épuratoire (filtres plantés de roseaux et lagunes).

3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux

Le taux de renouvellement des réseaux est très faible en général.

On dénombre 8 désobstructions sur branchements et 2 désobstructions sur réseaux pour l'année 2019 réalisés par le gestionnaire.

Financement des investissements

1.1 Montants financiers des travaux 2018

	Année 2019
Montant des travaux payés pendant le dernier exercice budgétaire	647 711.39. euros
Montant des subventions versées par les partenaires	492 753.86 euros
TVA reversées par gestionnaire	260 034.14 euros

En 2019, la collectivité a essentiellement payé une partie des travaux de construction de la station d'épuration de Duerne. La CCMDL a aussi soldé les travaux du bassin de stockage et du collecteur du stade à St Martin en Haut.

1.2 Encours de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Année 2019
Encours de la dette au 31 décembre 2019 (CRD)	1 500 542,88 euros
Montant remboursé durant l'exercice : annuité	328 992.30 euros
Dont en capital	266 716.32 euros
Dont en intérêts	65 275,98 euros

1.3 Montant des amortissements réalisés

Le montant des amortissements réalisés par la collectivité s'élève à 486 768.07 euros (compte 68 des dépenses d'exploitation).

1.4 Dépenses et recettes d'exploitation

Dépenses réelles	Montant 2019
Charges à caractère général	73 588 €
Charges de personnel	78 344 €
Charges financières	66 067 €
TOTAL Dépenses réelles	217 999 €

Augmentation en 2019 des charges de personnel car salaires des 2 agents du service imputés sur ce budget alors que jusqu'en 2018 un agent était payé sur le budget SPANC.

Recettes réelles	Montant 2019
Redevances et droit de branchement	777 216 €
Subventions d'exploitation (prime épuration-subvention pour l'étude liée au transfert de la compétence assainissement et schéma des eaux pluviales)	46 875 €
TOTAL Recettes réelles	824 091 €

	Montant 2019
Remboursement capital emprunt	266 716 €
Résultat hors opération d'ordre / Epargne nette	339 376 €

Le résultat cumulé du budget assainissement s'élève à un solde positif de 339 376 € qui permettra d'autofinancer des investissements à réaliser en 2020.

1.5 Travaux réalisés pendant l'exercice :

Duerne	Station de Duerne – début des travaux prévus en juin 2019 fin en juin 2020
St Martin en Haut	Solde des travaux de construction du bassin stockage et le renforcement du collecteur du stade.
St Symphorien sur Coise	Place de Verdun-mise en séparatif-travaux réceptionnés en décembre 2018.

St Symphorien sur Coise	Travaux d'amélioration de la station d'épuration-attribution du marché en décembre 2019
St Symphorien sur Coise	Travaux réseau rue de la Guilletière
Communes du nord et de la Loire	Fin de l'étude pour le transfert de la compétence assainissement au 01/01/2020

1.6 Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et les performances environnementales du service

1°) Travaux par la collectivité :

La Chapelle sur Coise	Travaux de mise en séparatif 2è tranche- dossier en étude.
Pomeys	Travaux de mise en séparatif du Bourg-travaux prévus fin 2020
St Symphorien sur Coise	Travaux d'extension réseau assainissement Bassac-travaux prévus en 2020.
St Symphorien sur Coise	Travaux d'amélioration de la station d'épuration de Pont Français

2°) Travaux demandés par le délégataire :

St Symphorien sur Coise	Reprise des dalots dans le vieux Bourg. Défauts d'étanchéité
St Martin en Haut	Reprise du collecteur « Pré de la Berche » Reprise du collecteur « Chemin des Verpillères » Mis en place d'un dessableur pour protéger le bassin d'orage Poste de refoulement Rochefort : mise en place système de traitement de l'H2S
Larajasse	Problème du déversoir d'orage à Lamure qui se rejette dans zone végétalisée.
Aveize	Station le Trève : mise hors gel du tamis rotatif en hiver. Mise en place d'une sonde redox pour le pilotage de l'aération. Station l'Argentière : Limiter les arrivées d'eaux claires parasites. Mise en charge importante sur les 2 étages en

	période pluvieuse.
Pomeys	Poursuivre les travaux de mise en séparatif sur le secteur du Bourg
Meys	Lagune de la Gare : effondrements des berges, à reprendre Station de la Chatelaine : limiter les arrivées d'eaux claires parasites

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée

5.1 Actions de solidarité

Le délégataire abonde un fond de solidarité (FSL) au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité. La collectivité n'intervient pas.